

Les échos du Conseil de Faculté

Mardi 23 février s'est tenu un nouveau Conseil de Faculté en formation plénière (en visio).

Au titre des informations générales, il a été indiqué que le calendrier universitaire pour l'an prochain était en voie d'élaboration. Il sera très proche du calendrier de cette année avec une rentrée le 6 septembre. Nous maintenons et renforçons les Universités d'été, dans la semaine précédant la rentrée.

Afin de venir en aide aux chargés de travaux dirigés (qui n'ont pas le statut étudiant), la Faculté a commandé 20 tablettes et le Service Commun de la Documentation (SCD) que nous remercions met à disposition 15 ordinateurs-portables supplémentaires. Ce matériel est en cours de répartition.

L'ordre du jour appelait, à titre principal l'adoption des arrêtés d'examens et modalités de contrôle des connaissances (MCC) pour l'an prochain.

Sandrine Boyat, responsable administrative de la FOAD, a présenté les nouvelles créations et les ajustements réalisés. Alors qu'elle va bientôt quitter notre Université, un hommage unanime lui est rendu par le Directeur de la FOAD, notre collègue Didier Guignard et par le Conseil de Faculté.

Marie Delord, au titre de l'Ecole européenne de droit a présenté les nouveautés : en particulier le M2 Aviation Law (qui remplace le DU). Estelle Dedeurwaerder a présenté le nouveau partenariat avec la Faculté de droit Koutafine de Moscou.

Adrien Blazy est intervenu au titre de la Formation Continue (FCV2A).

Stéphanie Porcario a présenté les MCC pour le pôle licence en droit, en particulier pour la L3 réformée avec les 5 parcours, une meilleure prise en compte du travail salarié des étudiants ainsi que l'adjonction des compétences informationnelles dont le suivi va faire l'objet d'un groupe de travail.

Daniela Ferreira a présenté les MCC pour le pôle Master.

A été voté un avis favorable à la convention collaborative entre notre Université et la Région de gendarmerie, à l'initiative du Pr François Dieu.

Plusieurs demandes et attributions de subventions ont été adoptées, pour soutenir l'organisation de colloques ainsi que des associations.

En fin de séance a été abordée la **nécessité de relancer la réflexion sur les modalités pédagogiques de nos enseignements**. C'est un vaste chantier que nous ouvrons en lançant un groupe de travail qui réunira les responsables pédagogiques, les présidents de sections, des collègues ayant l'expérience des innovations pédagogiques lancées en 2014 en M1, la FOAD, la FCV2A, des collègues du SCD et des élus étudiants. Nous ferons le point régulièrement.

Philippe Nélidoff, doyen de la Faculté de Droit et Science politique